

**Un nouvel instrument de recherche sur l'urbanisme, la construction et
l'architecture
de la France contemporaine (1945-75) accessible par internet :
la banque de données référentielle Archilog (louest.cnrs.fr/archilog)**

La base de données Archilog rend aujourd'hui accessible par internet (cnrs.louest.fr/archilog) une indexation des fonds des ministères successivement chargés de la construction et de l'urbanisme depuis la fin de 1945 à 1975, ministère de l'Équipement à partir de 1966. Elle facilite ainsi l'accès à l'une des sources les plus considérables dont on puisse disposer pour éclairer les réalités de l'urbanisation contemporaine en France pendant la période dite des "Trente Glorieuses". Nous proposons pour *Histoire urbaine* de rendre de compte de son élaboration, de son contenu et de quelques unes de ses possibilités.

Un ouvrage collectif de longue haleine

L'idée de la banque de données Archilog est née de la rencontre entre l'équipe du Centre de Recherche sur l'Habitat (CRH, alors rattachée à l'École d'architecture de Paris-La Défense) et les conservateurs des Archives de France en mission au ministère de l'Équipement. Il s'agissait alors de donner un accès plus aisé à cette part déterminante de la mémoire collective en rendant plus efficaces les procédures de recherche et d'interrogation, que celles-ci émanent des citoyens et des associations, des chercheurs ou des administrations, ou encore des entreprises et des acteurs économiques. L'ampleur de la masse documentaire justifiait la démarche : en considérant la question du logement dans un sens large, des problèmes de loyer à l'urbanisme en passant par les techniques de construction et les réalisations (y compris les projets d'architecture), on dénombre quelque 25 000 articles, soit environ 2,5 kilomètres de "papiers" au titre des versements centrés sur la période 1945-1970, auxquels il faut sans doute ajouter 10 000 articles pour les années 1970. L'étendue même de ces fonds conservés au Centre des Archives Contemporaines de Fontainebleau rend leur abord difficile, alors qu'ils sont très expressifs de la commande d'habitations et du projet urbain dans une époque déterminante pour le devenir des villes françaises. La base de données devrait permettre aux chercheurs de préparer au mieux leur travail et de rendre plus productifs leurs déplacements à Fontainebleau.

La solution qui s'est imposée a consisté à exploiter les potentialités de l'informatique en engageant la construction d'une banque de données "référentielle" permettant d'identifier immédiatement les cotes des cartons d'archives associés à tel ou tel *item*, au moyen d'une série d'entrées couvrant notamment les thématiques, les circonscriptions géographiques, les acteurs des projets, et les auteurs de rapports ou de publications.

Le projet a pris corps au milieu des années 1990 et a été développé dans le cadre du CRH. Il ne pouvait être que collectif, facilité par les conservateurs successivement chargés de la mission de la documentation et des archives du ministère de l'Équipement (notamment Vincent Maroteaux et Juliette Nunez). Il n'aurait pu aboutir sans la compétence et le dévouement de jeunes architectes en formation à l'École de Paris-la-Défense puis de Paris-Val-de-Seine (qui en a

pris la succession), qui ont contribué au patient travail de réalisation des fiches attachées à chaque carton (en particulier Fabien Baker et Christophe Jumel). Sur le plan de la technique informatique, Yves Muller, ingénieur au CRH / CRESSAC, a assuré un suivi stratégique, depuis les choix d'origine jusqu'à la mise au point de la version d'Archilog accessible sur internet, par le site de l'UMR LOUEST (Laboratoire des organisations urbaines, espaces, sociétés, temporalités).

Que trouve-t-on dans les archives des ministères en charge de la construction, du logement et de l'urbanisme ?

L'essentiel des documents porte sur les années 1945-1980, qui concentrent 80% à 90% des dates encadrant les articles traités dans Archilog. Produits par une administration centrale dont la structure est restée relativement stable en dépit des fréquents changements qui ont affecté la dénomination et la géométrie du ministère, les fonds proviennent principalement de quatre sources : le cabinet du ministre, l'inspection générale, la direction de la construction et la direction de l'aménagement du territoire (D.A.T.), à laquelle succède en 1963 la direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme (D.A.F.U.). Les ambitions de l'État dans ce secteur de la vie collective pendant la période allant de la Libération à la décentralisation est perceptible par l'ampleur des fonds concernés.

Si les fonds en question sont "centrés" sur les années 1945-1970, ou même 1945-1980, cela ne signifie pas, loin s'en faut, que tous les documents appartiennent à cette période. Comme on sait, les versements d'archives débordent très facilement de leur niche temporelle, et il s'ajoute ici que le ministère a reçu des legs antérieurs concernant notamment le contrôle des organismes d'HBM, les projets d'aménagement de la loi de 1919, et les dispositions prises pendant la période de Vichy. On rencontre par conséquent nombre d'antériorités, d'ailleurs fort utiles, qui remontent souvent jusqu'à l'époque de la Grande Guerre. A l'autre extrémité, la banque de données enregistre déjà des dossiers qui vont jusqu'à 1989, concernant en particulier les Villes nouvelles.

Au niveau des **cabinets**, la moisson est souvent maigre. Les cabinets de grands ministères comme celui d'Eugène Claudius-Petit (1948-1953), celui de Pierre Sudreau (1958-1962) ou celui d'Albin Chalandon (1968-1972) ont laissé fort peu de choses: l'usage était alors que les conseillers partent avec "leurs" dossiers quand ils quittaient leurs fonctions, et il faut attendre le moment où une présence attentive des conservateurs en mission stimulera les cabinets à se soumettre au droit commun, à la fin des années 1970, pour que les versements deviennent conséquents. La minceur des fonds n'empêche toutefois pas qu'ils présentent de l'intérêt. Au fil des dix cartons qu'on doit à Max Stern, l'urbaniste du cabinet Chalandon, on retrouve par exemple un certain nombre de comptes rendus des réunions du cabinet qui donnent une idée assez vivante des préoccupations en cours et des prises de position du ministre. Dans un autre ordre d'idées, l'impressionnante collection de documents sur les grandes opérations d'urbanisme constituée par Louis Morel, directeur du cabinet de Jacques Maziol (1962-1965) laisse, malgré son caractère disparate, une impression très claire sur le genre des actions urbaines qu'on jugeait alors exemplaires. On peut également rattacher au cabinet les quinze cartons provenant du Conseil supérieur de la construction, qui était présidé par le ministre. Cette institution éphémère (1960-1963) dont le vice-président était Philippe Lamour a préfiguré la DATAR en produisant un volumineux "plan d'aménagement du territoire", cependant que ses "sections spécialisées" suscitaient divers rapports sur des thèmes choisis dont, en matière de logement, la "fluidité du marché", les "logements spécialisés" ou "le logement des automobiles".

Au contraire des documents des cabinets, les rapports de **l'inspection générale** ont fait l'objet d'une conservation exhaustive, avec plus de 300 cartons pour la période 1945-1980. Constituant un récit circonstancié des affaires contentieuses de tous ordres, depuis les questions de loyer jusqu'aux permis de construire en passant par les dommages de guerre ou les logements sociaux, et comportant des rapports plus ordinaires comme ceux liés aux contrôles réguliers des opérateurs HLM, cette collection très particulière livre une vue multidimensionnelle des problèmes de terrain.

Reste le gros des fonds, qui sont issus des *directions* qui ont régi **l'aménagement et la construction**, et qui sont de natures extrêmement diverses : même dans une présentation très résumée, on ne peut éviter ici une sorte d'inventaire à la Prévert, dont le contenu se retrouve dans l'excellent "État des versements" publié en 1997 par Alain Maroteaux.

On trouve tout d'abord une masse de **dossiers documentaires, notes, rapports ou études** sur les sujets les plus variés :

- préparation des lois et textes réglementaires, concernant naturellement les "normes techniques" (normes des logements ou techniques de construction), mais aussi l'élaboration de la loi d'urbanisme de 1943, celle de la loi sur les loyers et l'allocation de logement du 1^{er} septembre 1948 et ses décrets d'application, etc.;
- préparation et suivi de programmes d'intervention comme le concours du logement "million" ou celui des cités d'urgence de 1954;
- lancement et suivi des affaires d'industrialisation, des "chantiers d'expérience" de l'immédiate après-guerre au concours "jeu de construction" des années 1970 en passant par le "secteur industrialisé" des années 1950 et 1960;
- contributions aux commissions spécialisées du Commissariat Général du Plan, notamment celle de l'habitat où on voit se mettre en place des lignes directrices de la politique du logement;
- études ou recherches commandées par l'administration, par exemple une série d'études sociologiques de 1969-1973 sur la vie sociale et la perception des grands ensembles.

Concernant ensuite la **planification urbaine**, on doit citer une collection de 2500 cartons classés par département puis par commune où est conservée une mémoire très substantielle de ce qui s'est fait depuis les années 1920 jusqu'aux années 1970, c'est-à-dire des *projets d'aménagement, d'embellissement et d'extension* de la loi de 1919 jusqu'aux *SDAU, POS*, etc. en passant par les *projets d'aménagement* (ou *d'aménagement et de reconstruction*) de la loi de 1943. Les 39 premiers départements par ordre alphabétique, de l'Ain au Jura, font l'objet d'une analyse détaillée dans Archilog, et les autres, d'une présentation sommaire d'après les répertoires des Archives de France. A cet ensemble central peuvent être rattachés diverses autres séries, notamment :

- plus de 1000 cartons concernant spécifiquement les processus de la Reconstruction (projets d'aménagement, associations syndicales, coopératives,...),
- plus de 150 cartons qui portent spécifiquement sur les projets d'aménagement de la région parisienne (PARP de 1939, révision de 1956, PADOG de 1960, plans directeurs intercommunaux,...),
- environ 600 cartons consacrés aux secteurs sauvegardés créés par la loi Malraux de 1962, un des très rares fonds où on trouve des études fines des quartiers, du bâti existant, etc., tels qu'ils étaient autour des années 1970.

Au titre des **aspects opérationnels**, les opérations pilotées par établissements publics institués par l'État occupent naturellement une place particulière. Cela vaut pour la Défense, où on dispose d'une cinquantaine d'articles couvrant la période 1956-1981, et surtout pour les neuf villes nouvelles de la loi Boscher, où environ 900 articles provenant principalement du Groupe central des Villes nouvelles ont fait l'objet d'un traitement détaillé pour Archilog à la demande de la Mission d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles.

Ce sont toutefois les autres types d'opérations d'aménagement qui mobilisent la masse documentaire la plus considérable, avec plus de 3000 cartons. De cet ensemble, les quelque 1800 cartons présentés dans la banque de données couvrent notamment les zones d'habitation (ZH), les zones à urbaniser par priorité (ZUP), les zones de rénovation urbaine, les espaces verts et la résorption des lotissements défectueux, ces trois derniers domaines ayant fait l'objet d'un traitement particulièrement attentif.

Enfin, que ce soit à l'occasion des multiples concours "d'agrément" pour des "modèles" ou des "projets-types", ou encore à la suite des opérations Villagexpo ou du concours international de la maison individuelle (CIMI, dit aussi "concours Chalandon"), les fonds de l'Équipement livrent une quantité considérable de **projets d'architecture**, avec leurs plans complets et, le plus souvent, leurs descriptifs. Environ 500 articles contenant des projets d'architecture figurent actuellement dans Archilog, mais on en compte au moins 1200 en attente de traitement. Cette collection qui va de la maison individuelle au collectif en passant par tous les genres de foyers, sans compter des logements de vacances, constitue sans doute une des sources les plus riches sur les projets d'habitation des "Trente Glorieuses", notamment pour ce qui concerne le logement social.

A côté de ces grandes séries qui traduisent l'essentiel de l'activité du ministère, il faut encore rappeler que le **contrôle des organismes d'HLM** fait également partie des prérogatives du ministère en charge de la construction et du logement. Dans ce domaine, les fonds comprennent non seulement les rapports de contrôle, mais aussi les papiers des sociétés ou offices d'HLM ayant cessé d'exister, ou ayant simplement changé de statut. Un exemple particulièrement significatif correspond à l'Office d'HBM (puis d'HLM) du Département de la Seine, dont on retrouve l'ensemble des comptes-rendus de conseil d'administration pour la période 1915-1975, complétés par quelques cartons correspondant à des dossiers personnels d'Henri Sellier, avec notamment un exemplaire de la thèse qu'il a soutenue en 1921.

Comment utiliser Archilog ?

En passant aux modes d'emploi, il importe de se souvenir que la banque de données est loin d'être exhaustive : elle ne saurait donc dispenser, en général, d'un recours aux instruments de recherche usuels. D'autre part, il s'agit d'une banque référentielle qui ne donne qu'une idée très résumée des documents constituant les fonds eux-mêmes : son usage principal consiste à identifier rapidement des sources susceptibles de documenter une question. Il faut cependant souligner qu'il existe des situations ou des moments de recherche où les indications contenues dans Archilog peuvent s'avérer suffisantes en soi.

L'approche de la banque de données doit naturellement commencer par la consultation des

index. Chaque *item* est précédé d'une indication chiffrée, correspondant au nombre de cartons où l'item a été vu; la densité des occurrences est une première indication sur l'élément en question.

Dans **les index géographiques**, la notion de "ville" doit être strictement interprétée au sens de la "commune", au moins pour ce qui est de la France. Avec près de 10 000 communes citées à un titre ou un autre, on bénéficie d'une couverture très large du territoire national. C'est l'ensemble de la mémoire d'une période d'urbanisation qu'on voit émerger mais, évidemment, les nombres respectifs d'occurrences (400 pour Paris, par exemple) font immédiatement ressortir les points du territoire qui sont les mieux documentés. À ce repérage de base, complété par le département et éventuellement la région (pour la France) ou le pays (pour les références étrangères), il a été ajoutée une rubrique "géographie libre" qui héberge tous les autres genres d'indications géographiques : noms de rues, arrondissements de villes, quartiers, lieux-dits, régions autres qu'administratives... et Villes nouvelles.

L'index thématique a lui aussi été redoublé. L'indexation de base a été faite selon le thesaurus *urbamet* (du ministère de l'Équipement) mais il s'est rapidement avéré indispensable de créer une rubrique de "mots-clés libres" pour y faire figurer les termes correspondant à des appellations historiques comme les Logeco des années 1950, les "zones d'habitation" de la loi de 1943 (années 1950 et 1960), etc., ou simplement pour pouvoir disposer à la fois d'une dénomination développée et de son acronyme, qui est d'un maniement plus commode. Ici encore, les fréquences d'occurrence ont des implications pratiques : on comprendra qu'il est inopérant d'appeler "HLM" (1600 références !) et que cela ne peut se concevoir qu'en combinaison avec un lieu, un acteur, etc. Mais cela peut aussi donner matière à réflexion, comme on le voit en considérant les notions relatives aux infrastructures. Dans ce domaine, il n'est certainement pas sans conséquence de constater qu'on ne dispose guère que de 130 occurrences pour l'ensemble des transports en commun en site propre, alors qu'on atteint ce même nombre pour les seuls items "autoroute" et "échangeur", sans compter des centaines de références à d'autres affaires routières ou de voirie urbaine.

En matière de **professionnels de l'aménagement et de la construction**, trois rubriques ont été retenues : maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises. Pour ces dernières, on s'est limité aux entreprises de gros œuvre ou de travaux publics. Quant aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, la nature des fonds impose de les concevoir à la fois sous l'angle de l'aménagement et de l'architecture, les premiers étant ceux qui passent la commande, et les seconds, ceux qui assurent la conception du plan d'urbanisme ou du projet d'architecture ainsi que le suivi technique des réalisations. On comprendra donc que les architectes ne soient pas les seuls à figurer dans la liste des maîtres d'œuvre, même s'ils restent largement dominants avec plus de 2000 références. Cela fait certes beaucoup de monde mais, comme pour les villes, on ne tardera pas à distinguer les noms qui apparaissent épisodiquement et ceux qui tiennent le haut de l'affiche, notamment une douzaine d'architectes qui sont cités de 40 à 100 fois, ce qui permet de reconstituer un pan pour le moins significatif de leur activité.

À côté de ces rubriques principales, la banque de données comprend d'autres index qui représentent autant d'entrées possibles :

- les "organismes cités" et les "personnalités citées" en-dehors des professionnels de l'aménagement ou de la construction,
- les "auteurs" de notes internes, rapports, études, articles ou ouvrages,

- les "types de document", qui permettent notamment de repérer les (nombreux) fonds photographiques,
- les dates "de début" et "de fin", qui correspondent respectivement à la date la plus ancienne et à la date la plus récente des documents contenus dans un carton,
- et, évidemment la cote du carton, avec le numéro de versement, le numéro d'article et, éventuellement, la cotation alphanumérique qui a été utilisée jusqu'en 1986, où la partie alphabétique désigne le service d'origine des fonds (CAB, IG, AT, AFU...).

Si la simple consultation de cette vingtaine d'index peut à l'occasion suffire à argumenter une question, la même facilité d'emploi est susceptible de se retrouver au niveau des fiches qui décrivent les cartons. Si on s'intéresse par exemple à la grande ZUP de Grenoble-Échirolles (14500 logements), et à elle seule, il vaut mieux appeler "Echirolles" et "ZUP" (12 articles) que "Grenoble" et "ZUP" (18 articles), car cette seconde voie renverrait également aux autres ZUP de Grenoble. Au fil des analyses présentant les douze cartons identifiés dans le versement 830575, on aura connaissance du programme et des acteurs de l'opération. On apprendra aussi (article 448) que l'arrêté de création date de 1961, et sa dernière modification, c'est-à-dire son abrogation, de 1980. On constatera enfin (articles 439 et 441) que le programme définitif et la brochure de présentation produite par l'aménageur datent de 1969-1970, ce qui permet de situer l'essentiel des constructions dans le courant des années 1970. Les indications ainsi recueillies pourront être utiles si l'objectif est seulement de s'assurer des principales données concernant l'opération. Il en irait de même si l'on cherchait à se faire une idée des projets d'aménagement et des plans d'urbanisme qui ont successivement porté la croissance d'une ville, ou encore à compléter une documentation sur l'activité d'un maître d'ouvrage, d'un architecte ou d'une entreprise de BTP.

Mais si l'objectif est d'étudier les sources elles-mêmes, on aura atteint les limites du service qu'on peut attendre d'une banque référentielle. Il restera alors à noter soigneusement les articles qu'on aura identifiés, et à prendre le chemin de Fontainebleau après avoir demandé communication des cartons. Afin d'éviter tout malentendu, il convient de rappeler pour finir que la cote 830575/439 correspond à l'article 439 du versement 830575 et que, le temps passant, il deviendra prudent d'ajouter l'indication du siècle en tête du numéro de versement (19830575 au lieu de 830575)...

Jean-Claude CROIZÉ
Professeur à l'Ecole d'Architecture de Paris Val-de-Seine
Chercheur au CRH